

EN MIDI-PYRENES

LES ACTEURS S'ENGAGENT DANS LE PROJET RÉGIONAL AGRO-ÉCOLOGIQUE

Une première journée de séminaire entre services de l'État régionaux, nationaux et départementaux Directions départementales des territoires et Directions départementales en charge de la protection des populations, avec des chercheurs et des enseignants de lycées agricoles et d'établissements de l'enseignement supérieur en région le 4 février 2014 a permis de lancer la réflexion pour la déclinaison en région du projet national agro-écologique.

Des formations à la démarche agro-écologique ont été construites et déployées avec le pôle de compétences ToulouseAgriCampus permettant d'acquérir les fondamentaux et les outils de diagnostic.

Dans le prolongement, deux colloques ont été organisés fin 2014 :

- sur « innovation et nouvelles technologies pour le meilleur usage des pesticides » avec Toulouse Agri-Campus le **25 novembre 2014** ;
- sur Ecoantibio, en novembre à destination des vétérinaires et du monde agricole. Ce colloque a été complété par une campagne de communication.

La DRAAF lançait en parallèle des travaux structurants propres à éclairer l'action à mener en région :

- un projet régional sur un observatoire régional de l'agro-écologie avec l'association SOLAGRO (financé par le réseau rural) ;
- un travail sur la contribution de l'agriculture aux GES et sur les voies d'amélioration avec la chambre régionale (étude Climagri)
- une mission confiée à la chambre régionale d'agriculture pour explorer avec les acteurs régionaux les conditions d'un partenariat pour mobiliser la chaîne de l'innovation (innovation, expérimentation, développement, formation, conseil etc) au service de le l'agro-écologie.

État, Conseil régional, Chambre régionale d'agriculture, Pôle de compétitivité AGRI Sud-Ouest Innovation ont dans le même temps contribué à la construction d'une réelle stratégie pour l'innovation à destination de l'amont agricole, qui s'est traduit par l'élaboration :

- au sein de la Stratégie Régionale de l'Innovation d'une smart spécialisation « *Innovations de la chaîne agroalimentaire territorialisée* », parmi les six spécialisations intelligentes retenues en Midi-Pyrénées ;
- d'un dispositif ambitieux au titre de la mesure européenne « *coopération entre acteur des secteurs de l'agriculture, de la chaîne alimentaire et de la forêt* » et du Partenariat Européen pour l'Innovation : le premier appel à manifestation du PEI vient d'être lancé, pour un dépôt des premiers dossiers fin juillet 2015.

Enfin, le 16 mars 2015, le préfet de région en présence de V.Labarthe, vice-président du Conseil régional, mettait en place la gouvernance du projet agro-écologique régional lors d'une réunion de lancement regroupant l'ensemble du partenariat régional.





Dès l'appel à projet national lancé en août 2013 pour la mobilisation pour l'agro-écologie, les acteurs de Midi-Pyrénées démontraient leur grand intérêt pour la démarche en présentant 57 candidats. La sélection nationale conduisait à retenir 13 lauréats de la région parmi les 112 nationaux.

Le premier appel à projets pour la labellisation des GIEE a été lancé par la DRAAF Midi-Pyrénées le **23 JANVIER 2015**, prévoyant deux périodes de dépôt des dossiers : au 27 février 2015 et au 28 août 2015.

- **La première période** a recueilli 11 candidats à la reconnaissance GIEE impliquant **298 agriculteurs** représentatifs de la diversité des productions (élevage, grandes cultures, polyculture élevage, arboriculture...) et des territoires répartis sur **7 des 8 départements de la région**. Parmi les thèmes dominants des projets, on peut citer la sécurisation alimentaire des élevages, la coopération entre céréaliers et éleveurs, la conservation des sols, la préservation des espèces, l'agriculture de précision, l'innovation technologique sur la réduction d'intrants. Ils s'engagent notamment à diffuser des résultats à l'échelle de leurs territoires et contribuer à la capitalisation des résultats et des expériences dont la coordination des travaux est confiée à la chambre régionale d'agriculture.
- **LE 10 JUIN 2015**, la COREAMR a examiné les 10 candidatures recevables.
- À l'issue de l'avis de la COREAMR et du Conseil régional, **7 groupements d'agriculteurs** viennent d'être reconnus GIEE par arrêté du préfet de région en date du **22 JUILLET**.
- Ces projets qui engagent **220 exploitants** de la région, illustrent la variété des territoires et des secteurs d'activité : élevage, grandes cultures, polyculture élevage, arboriculture, forêt.
- Les acteurs du développement agricole (chambres d'agriculture, coopératives, centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural...) sont mobilisés pour accompagner les projets ; les établissements d'enseignement agricole sont également bien impliqués au travers de l'engagement des exploitations des lycées d'Auch, de Moissac et de Montauban.
- La seconde période de l'appel à projets 2015 est ouverte avec un dépôt des candidatures au **28 AOÛT**.

- En parallèle, les programmes d'actions contribuant au projet agro-écologique ont été déclinés localement.
- Ainsi, le programme **«enseigner à produire autrement»** mobilise notamment les exploitations agricoles des établissements qui sont d'ores et déjà toutes impliquées dans des actions pour l'agro-écologie.
- Une journée séminaire a réuni le **9 JUIN 2015** les enseignants, directeurs et chefs d'exploitation des lycées agricoles avec leurs partenaires, pour échanger leurs expériences et capitaliser les résultats obtenus.
- Par ailleurs, en juin, le projet **« AMBITION BIO 2017 »** a été proposé à la validation de son comité de pilotage.
- La chambre régionale d'agriculture s'investit activement dans la mise en œuvre du projet agro-écologique régional. Convaincue de l'importance des innovations nées du terrain et des travaux collaboratifs entre agriculteurs et organismes académiques de recherche et de transfert, elle a inscrit le changement agro-écologique dans le programme régional de développement agricole et rural 2014-2020. Elle a accompagné les démarches innovantes, essentiellement autour de filières territorialisées, combinant intérêts économiques, territoriaux et sociaux. Elle a retenu l'accompagnement des structures porteuses de démarches collectives telles que les GIEE comme l'une des deux actions du projet pilote régional instauré par l'État à compter de 2015.
- Le Conseil régional, au travers de ses politiques d'intervention en agriculture comme de son rôle d'autorité de gestion des fonds européens contribue aussi fortement à la démarche agro-écologique. La collectivité déploie en particulier un plan ambitieux en faveur de l'agriculture biologique, de la conversion des exploitations avec financement de l'État et du FEADER, au maintien et à l'accompagnement des structures professionnelles et économiques dans l'objectif de structurer les filières. La stratégie du programme de développement rural 2014-2020 met en avant la priorité du changement agro-écologique pour l'agriculture diversifiée et le territoire avec ses ressources naturelles. Le Conseil régional, autorité de gestion du FEADER, a prévu des priorités d'accès aux mesures d'accompagnement des investissements et des bonifications d'aides aux agriculteurs faisant partie d'un GIEE.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT